



Flash Aiguillon

SAPIAD
Société Coopérative Apicole
de l'Abeille Dauphinoise

Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère

N° 243 – Octobre 2017 – 23ème année

L'assemblée générale de la SCAPIAD s'est déroulée le 29 septembre 2017.

L'exercice s'est clôturé sur un volume de ventes en forte progression. Le résultat est bénéficiaire et va permettre de financer de nouvelles capacités de stockage pour encore mieux répondre à vos attentes.

Le président de la Société Coopérative de l'Abeille Dauphinoise, Gérard DODE remercie l'ensemble des bénévoles qui œuvrent sans compter pour le bon fonctionnement de votre Coopérative.

Le coin des débutants :

Les beaux jours sont de plus en plus courts. Les abeilles butinent les dernières fleurs qui se font de plus en plus rares, ce n'est pas les quelques averses qui vont nous sortir de cette période de sécheresse qui dure depuis 1 an.

Au niveau de la ruche la ponte va s'amenuisant et la colonie trouve son point d'équilibre et s'apprête à prendre ses quartiers d'hiver. Au trou de vol l'activité se réduit, quelques butineuses partent rechercher les deniers pollens ou un peu d'eau, ces quelques allées et venues témoignent cependant d'un fonctionnement normal de la colonie. Grâce à vos soins les abeilles disposent des conditions optimales pour survivre jusqu'au printemps :

- . Une ruche saine avec un toit étanche et bien arrimé
- . Une bonne isolation sur le couvre cadre, les abeilles doivent avoir la tête chaude, c'est-à-dire que le dessus de la ruche doit être protégé du froid. Si la colonie n'est pas très forte il faut partitionner c'est-à-dire ramener le nombre de cadres à 7 ou 8 en posant à la place du dernier cadre retiré un cadre de bois isolant ; et pour compléter l'opération il est essentiel de diminuer le volume non occupé par les abeilles en comblant la partie vide entre partition et ruche avec un produit isolant : papier froissé, paille ou frison de bois. Les provisions doivent être suffisantes 15 à 18 kg de miel (au moins 4 cadres) sinon compléter avec un sirop lourd puis avec du candi. A partir de ce mois il ne faut plus ouvrir les ruches sauf le toit rapidement pour mettre du candi si vous jugez les provisions insuffisantes, et pour retirer les lanières si vous ne l'avez pas fait auparavant et enfin sauf pour un traitement complémentaire éventuel anti varroa à l'acide oxalique. (cf voir plus loin formation prévue). N'oubliez pas de remettre les grilles d'entrée pour permettre aux gardiennes de se défendre contre les pillardes et les rongeurs. Ne jamais l'obturer complètement pour conserver une ventilation dans la ruche qui évitera l'humidité et la condensation. Bien qu'il n'y ait plus rien à faire dans les ruches une visite régulière permettra de vérifier que le toit n'a pas bougé, qu'une branche n'est pas tombée ou que le pic vert n'a pas attaqué une paroi de la ruche. Si vous devez déplacer vos ruches de quelques mètres la période en cours est favorable ; attendez que les abeilles restent confinées quelques jours et déplacer votre ruche avec d'innombrables précautions (le mieux est d'être 2 pour éviter les secousses), tout dérangement de la grappe étant dommageable.

Le livre du mois

Les insectes maîtres de la terre
de Karl Von Frisch, Flammarion 1976

L'auteur, prix de la fondation internationale Balzan et prix Nobel de Médecine fut un passionné de la vie et des mœurs des abeilles. Ce livre est consacré au comportement animal et à leurs facultés sensorielles. Il décrit en particulier les étonnantes performances des abeilles à partir d'expériences de terrain : il teste les danses parlantes des abeilles en distinguant les danses verticales des horizontales, leur orientation à la boussole céleste, leur capacité à faire des choix stratégiques quant au nectar à récolter et ce qui est ignoré de beaucoup d'apiculteurs, les différentes personnalités de butineuses dans une même ruche. Pour en savoir plus sur toutes ces expériences sur le terrain, vous pouvez consulter ou emprunter ce livre à la bibliothèque de l'Abeille.

Zone de Champ Fila
22, place Bernard Palissy – 38320 POISAT
Téléphone : 04.76.25.07.09
e-mail : abeille.dauphinoise@gmail.com
site : www.abeille-dauphinoise.fr

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.A.P.I.A.D. vous accueillent les mercredis (de 14 à 19 heures) et les samedis (de 9 à 12 heures).

Pour le développement et la défense de l'Apiculture durable

S.C.A.P.I.A.D

Horaires d'ouverture

Depuis le premier octobre la coopérative est ouverte tous les **mercredis de 14 à 19 heures**, ainsi que tous les **samedis matins de 9 h à 12 heures**.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer jusqu'au magasin de la coopérative, vous pouvez commander (04.76.25.07.09) et récupérer votre commande auprès de nos dépositaires :

- Yves ORSALDO (04.76.67.96.72) - Voiron

ATTENTION : Yves assure désormais une permanence les premiers et derniers lundis de chaque mois de 17 h à 19 h, merci de tenir compte de ces nouveaux horaires pour le contacter.

- Elise MUET (04.74.93.08.74) – Nord-Isère,

- Frédéric CHAUD (06.08.85.93.34) pour les cantons de La Mure, Valbonnais et de Corps,

- Bernard EMEL (04.76.34.62.93) pour les 3 cantons du Trièves.

Lorsque vous venez à la S.C.A.P.I.A.D. pour du petit matériel apicole ou un petit nombre de pots, n'oubliez votre panier. Cela vous facilitera la vie ! L'usage de sacs en plastique fin est interdit depuis le premier janvier 2017 .

Atelier « bricolage » apicole

Fabriquer ses crèmes et ses pommades

Les récoltes sont faites, et nous pouvons maintenant prendre un peu le temps de nous intéresser aux autres produits de la ruche, notamment aux propriétés de la cire d'opercules. Elle est la plus pure, et une fois fondue elle peut nous servir à fabriquer différentes pommades. Elle a la propriété d'être imperméable, donc de protéger contre le froid et le vent, et sa richesse en vitamine A lui confère des propriétés cicatrisantes et anti-inflammatoires. Citons un exemple avec le cérat de Galien, soin millénaire des peaux sensibles (à base d'huile végétale et de cire) ...

Ces produits dérivés de la ruche (la cire, mais aussi la propolis, la gelée royale, ...) vous intéressent et vous souhaitez partager vos trucs et recettes ? Nous organisons un temps d'échange et pourquoi pas de fabrication le vendredi 25 novembre au siège de l'AD à Poisat, de 18 h à 20 h. Pour nous permettre une meilleure organisation, merci de nous confirmer votre participation par mail : abeille-dauphinoise@gmail.com.

Atelier acide oxalique

Le traitement d'été contre le varroa n'est pas toujours suffisant. En effet de nombreux cas de ré-infestation sont à déplorer. Afin de diminuer au maximum la pression du

varroa et repartir avec des colonies le moins infestées possible le dégouttement à l'acide oxalique peut s'avérer efficace, mais il doit être mis en œuvre précisément.

L'Abeille Dauphinoise vous propose une « mini formation » à cette technique

le samedi 18 novembre de 10h à 12 h

ou le mercredi 26 novembre de 14 à 16 h

au siège de l'AD à Poisat.

Cette formation est gratuite pour les adhérents de l'AD mais un mail d'inscription est nécessaire pour nous permettre une bonne organisation.

3 ième tribune de la FAARA

Réservez votre samedi 9 décembre pour assister à la tribune de la FAARA (anciennement FARA) à Montmélian. Plus de précisions dans l'aiguillon de novembre.

Compte rendu du bureau

Selon ses statuts, le bureau de l'AD s'est réuni le mercredi 4 octobre au siège. Etaient à l'ordre du jour :

_ le programme des formations du dernier trimestre 2017

_ l'entretien des ruchers écoles

_ les fêtes du miel

_ l'organisation des permanences des bénévoles pour la période allant jusqu'en avril 2018.

Le bureau a également évoqué le remplacement de l'escalier permettant l'accès aux bureaux de l'AD. L'unanimité s'est portée sur un modèle hélicoïdal.

Concours régional des miels du Dauphiné

N'oubliez pas de vous y inscrire. Le règlement complet est désormais disponible sur notre site internet

Rappel de l'ANSES

L'Agence nationale de sécurité sanitaire et d'alimentation rappelle que la consommation de miel est déconseillée chez les nourrissons de moins d'un an. Le miel ne doit pas être ajouté à l'alimentation, ni même être utilisé sur la tétine ou le doigt pour calmer un nourrisson agité ou souffrant de coliques. La flore intestinale des jeunes enfants est immature et permet aux spores de se développer et de générer ainsi le botulisme infantile.

Bénévoles

Quelques ruches des ruchers écoles doivent être repeintes et repeintes. Elles attendent les bonnes volontés tous les mercredis et samedis à Poisat qu'on se le dise !

L'AD recherche un corps de ruche attaqué par un pivert pour une expo. Merci au généreux donateur de contacter l'AD par mail ou téléphone.

Si vous souhaitez qu'une information soit connue, faites-nous la parvenir avant le quatrième mercredi de chaque mois et nous l'intégrerons dans le Flash-Aiguillon du mois suivant.

Le comité de rédaction « Flash-Aiguillon » est constitué des membres du bureau de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère